

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

**JSFS**

**Variétés**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 43 (1902), p. 282-284

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1902\\_\\_43\\_\\_282\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1902__43__282_0)

© Société de statistique de Paris, 1902, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## VII.

### VARIÉTÉS.

---

#### 1° L'EXPLOITATION DES MINES EN FRANCE.

Le *Journal officiel* vient de publier un rapport documentaire du ministère des travaux publics, relatif à la situation de l'exploitation des mines en France, permettant de porter un jugement sur l'état de la mise en valeur du fonds minier français.

Après avoir rappelé la législation spéciale aux concessions de mines, le rapport donne un tableau de la situation générale à la fin de l'année 1901. Le nombre des concessions existant en France s'élevait alors à 1,463, parmi lesquelles 643 concessions de mines de combustible. Sur 178 894 ouvriers occupés en 1900 dans les mines de toute nature, fond et jour compris, 169 079, soit 86 0/0, étaient employés dans les exploitations de combustible. Après les houilles viennent comme importance d'extraction les minerais de fer. L'extraction du sel reste stationnaire à 300 000 tonnes pour les usages domestiques ; elle augmente un peu pour la fabrication de la soude ; la production totale oscille entre 550 000 et 600 000 tonnes.

Les recherches de mines de houille ont été assez nombreuses, mais n'ont pas donné jusqu'ici de résultats importants. Une vingtaine de sondages, dont certains allant jusqu'à 1 000 mètres, ont été faits dans le Sud du bassin houiller du Pas-de-Calais, d'autres dans le Gard, vers l'est du bassin houiller d'Alais.

Le nombre des accidents dans les mines de houille s'est légèrement accru dans les dernières années : il atteint, comme nombre de tués en 1900, le chiffre 1,42 pour mille. Les accidents ont eu pour causes la rupture de câble, le dégagement d'acide carbonique, les explosions de dynamitières et les coups de grisou.

Dans la suite du rapport sont indiquées les mesures administratives prises pour les institutions de concessions ainsi que pour les déchéances et retraits des mines inexploitées : 808 concessions étaient inexploitées sur les 1 440 existant en France, et, parmi ces inexploitées, il y avait 301 mines de combustible. Après mise en demeure, 55 exploitations ont repris leurs travaux et la déchéance a été prononcée dans 48 cas ; pour le reste, la procédure est toujours en cours par suite des garanties particulières que le législateur a données aux concessionnaires.

---

#### 2° LES ASSOCIATIONS BELGES D'INTÉRÊT AGRICOLE EN 1900.

D'après l'*Annuaire statistique* de 1900, la Belgique ne comptait que 649 252 personnes, patrons et ouvriers de l'un et l'autre sexe, adonnés aux travaux agricoles, horticoles ou sylvicoles, sur une population totale de 6 744 532 habitants, soit une proportion de 9,6 0/0.

Au 31 décembre 1900, il existait en Belgique 3 531 sociétés agricoles, avec 283 928 membres, savoir :

TABLEAU.

	Sociétés.	Adhérents.	Recettes.	Dépenses.
			Francs.	
Comices agricoles . . . . .	156	28 133	386 232	274 428
Ligues agricoles . . . . .	626	45 000	»	»
Sociétés apicoles . . . . .	427	10 262	25 195	22 706
— horticoles . . . . .	127	18 794	158 000	»
— avicoles . . . . .	51	3 228	31 000	30 000
Syndicats pour l'amélioration des races bovines (1).	302	12 311	131 625	126 197
— betteraviers (2) . . . . .	30	»		
— d'achat de semences, etc. (3) . . . . .	731	51 979		
Laiteries coopératives (4) . . . . .	356	40 766		
Sociétés de crédit agricole . . . . .	261	1 669		
— d'assurance du bétail . . . . .	641	61 843		
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>3 531</b>	<b>283 928</b>		

Voici le détail des opérations de quelques-unes des sociétés ci-dessus :

*Syndicats d'achats.*

	fr.
Semences . . . . .	230 954
Engrais . . . . .	6 091 378
Matières alimentaires . . . . .	4 442 220
Machines . . . . .	181 466
Divers (charbon, épicerie) . . . . .	246 375
	<hr/>
	11 192 393

*Laiteries coopératives.* — Le chiffre des ventes de 1900 se subdivise comme suit :

	fr.
Lait . . . . .	98 570
Beurre . . . . .	20 506 917
Fromage . . . . .	24 937
Autres produits . . . . .	142 496
	<hr/>
	20 772 921

*Sociétés de crédit agricole* — Ces associations se divisent en quatre catégories :

Les *comptoirs agricoles*, au nombre de 9, qui, en 1900, ont consenti 227 prêts se montant ensemble à 1,296,105 francs.

Les *sociétés de crédit agricole*, instituées d'après les principes de Schulze-Delitzsch au nombre de 2, ayant consenti 717 prêts s'élevant à 214 728 francs.

264 *caisses Raffeisen*, possédant 11 669 membres, ayant consenti 2 269 prêts pour une somme de 1 million et demi.

Il existe 6 *caisses centrales de crédit agricole* : Louvain, Liège, Enghien, Arlon, Bruges et Ermeton-sur-Biert, affiliant ensemble 257 caisses locales. Ces caisses centrales servent d'intermédiaires entre la caisse générale d'épargne et de retraite et les caisses locales.

*Sociétés d'assurance du bétail.* — La valeur des animaux assurés dépasse 60 millions de francs.

Le nombre des sinistres s'est élevé, en 1900, à 5,276.

(1) Possédant plus de 14 000 têtes bovines inscrites.

(2) Ont pour but le pesage, le tarage et la prise de densité des betteraves livrées par les membres aux sucreries. La valeur des betteraves qu'ils contrôlent dépasse 3 millions de francs.

(3) 11 192 393 fr. d'achats en 1900, soit 215 fr. par membre.

(4) Le nombre moyen de vaches possédées par chaque sociétaire n'atteint pas trois têtes. — 20 772 921 fr. de ventes en 1900.

Les membres ont versé 435,825 francs et se sont partagé, pour indemnités, 504,676 fr. On sait que le gouvernement intervient, dans le payement des indemnités, pour certains cas de mortalité du bétail.

L'actif de ces sociétés d'assurance s'élevait à 336,310 francs au 31 décembre 1900 (1).

---